



L'état des cultures au Québec

Rapport n° 14 – Bilan au 9 février 2016
Publié par La Financière agricole du Québec

Parution le 23 février 2016

Synthèse de la saison

Le présent rapport résume les conditions climatiques de la saison 2015 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués par région administrative sont aussi disponibles sur le site Internet de La Financière agricole du Québec.

En bref

- Les conditions climatiques de la saison 2015 ont été favorables à la production agricole dans la majorité des régions;
- La survie à l'hiver des plantes pérennes, des fraisières et des pommiers a été bonne, mais quelques prairies et des bleuetières ont été endommagées par endroits en raison du gel hivernal;
- La survie à l'hiver des abeilles a été variable selon les régions;
- La saison a débuté par une récolte tardive de sirop d'érable qui s'est avérée cependant bonne en quantité et en qualité;
- Le printemps frais et pluvieux a été favorable à la croissance des fourrages. La récolte de la première fauche de foin s'est avérée difficile, mais les conditions ont été propices à la deuxième et à la troisième fauche; les rendements pour l'ensemble des fauches ont été autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci, et la qualité a été bonne;
- Les conditions climatiques ont été propices aux semis jusqu'à la fin de mai, mais les pluies fréquentes de juin ont retardé les travaux. Malgré des prorogations de dates de fin de semis, certaines cultures n'ont pu être semées dans les délais requis;
- Certains événements climatiques en cours de saison ont causé des dommages d'intensité variable, par endroits;
- La saison de végétation a permis de rattraper le retard du début du printemps;
- Les conditions automnales ont été favorables aux récoltes dans l'ensemble;
- Les rendements et la qualité des cultures annuelles et des pommes ont été généralement autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci;
- La récolte des bleuets a été inférieure à la moyenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais supérieure sur la Côte-Nord;
- En date du 9 février 2016, La Financière agricole du Québec a versé, à 1 392 entreprises, des sommes totalisant 12 563 600 \$ en assurance récolte, principalement pour les céréales, maïs-grain et protéagineuses ainsi que les légumes de transformation;
- Les indemnités pour les dommages causés par la sauvagine ont été de 949 900 \$;
- La Financière agricole prévoit verser des indemnités totalisant 13,9 M\$, comparativement à une moyenne annuelle de 33,5 M\$ de 2010 à 2014 et à une moyenne annuelle de 53,6 M\$ de 2005 à 2014;
- Les valeurs assurées des 11 631 adhérents étaient de 1 136 750 300 \$. Leurs contributions s'établissaient à 23 733 200 \$ et celles des gouvernements à 34 949 700 \$;

Conditions climatiques de la saison 2015

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Mars	-4 à 0 °C	18 à 154 mm	Températures et précipitations sous les normales pour l'ensemble du territoire.
Avril	-2 à 2 °C	38 à 145 mm	Températures près de la normale. Précipitations importantes dans le secteur de l'Outaouais : plus de 70 mm au-dessus de la normale, par endroits.
Mai	+0,5 à +3 °C	38 à 157 mm	Températures supérieures à la normale sur l'ensemble du territoire. Les précipitations ont été inférieures à la normale, sauf pour les régions du Centre-du-Québec, de Lanaudière, de la Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que la partie est de la Montérégie où elles ont été supérieures. Des épisodes de gel ont été rapportés en Abitibi-Témiscamingue, en Mauricie et en Outaouais.
Juin	-2,8 à +0,1 °C	50 à 247 mm	Températures inférieures à la normale sur l'ensemble du territoire. Les précipitations ont été inférieures à la normale pour la partie nord du territoire, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Des pluies diluviennes ont causé des inondations en Estrie (secteurs de Coaticook et de Compton).
Juillet	-1,8 à +1,2 °C	50 à 199 mm	Températures inférieures à la normale sur la partie est du territoire. Les précipitations ont été supérieures à la normale, sauf pour les régions du Centre-du-Québec et de Lanaudière où elles ont été inférieures. Des épisodes de grêle ont été observés en Montérégie.
Août	-2 à +6,7 °C	40 à 195 mm	Températures supérieures à la normale sur la majorité du territoire, sauf dans la Capitale-Nationale (secteur Charlevoix) où elles ont été inférieures de 2 °C. Les précipitations ont été supérieures à la normale, sauf dans quelques secteurs de la Montérégie et de l'Estrie où elles ont été inférieures. Des épisodes de grêle ont été rapportés et ont causé des dommages importants, principalement en Estrie, mais aussi en Montérégie.
Septembre	+2 à +4 °C	39 à 100 mm	Températures supérieures à la normale. Dans l'ensemble, les précipitations ont été légèrement inférieures à la normale. Selon MétéoMédia, c'est le mois de septembre le plus chaud des 75 dernières années.

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
Octobre	-1,8 à +1,7 °C	39 à 150 mm	Périodes de températures extrêmes : au-dessus de la normale au début du mois et en dessous de celle-ci à partir de la mi-octobre. Les précipitations ont été inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, dans la Capitale-Nationale, la Mauricie, les Laurentides et dans Lanaudière où elles ont été supérieures. Selon MétéoMédia, le mois d'octobre 2015 fut l'un des plus ensoleillés des 75 dernières années.
Novembre	+2,2 à +4,8 °C	29 à 107 mm	Températures supérieures à la normale et précipitations sous la normale sur l'ensemble des régions.

Conditions hivernales

Malgré l'hiver rigoureux, le couvert de neige et l'absence de redoux ont été généralement propices à la survie des plantes pérennes, des fraisières et des pommiers dans la plupart des régions. Cependant, les précipitations ont été moindres par endroits causant des dommages par le gel dans les bleuetières et certaines prairies. La survie à l'hiver des abeilles a été variable selon les régions.

Production du sirop d'érable

La récolte du sirop d'érable a débuté tardivement et s'est échelonnée sur une longue période. Les rendements et la qualité ont été autour des moyennes, mais dans le Bas-Saint-Laurent et la Montérégie, les rendements ont été supérieurs. Les indemnités pour cette production se chiffrent à 436 300 \$.

Portrait des cultures

La survie à l'hiver des plantes fourragères a été généralement bonne. Cependant, dans le Bas-Saint-Laurent, en Outaouais et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le froid intense et le manque de neige ont causé des dommages par le gel dans les prairies, par endroits. Des dommages par le gel ont également été observés dans les bleuetières au nord du lac Saint-Jean. Grâce à un printemps frais et pluvieux, les conditions climatiques du début de la saison ont été favorables à la croissance des fourrages, sauf en Abitibi-Témiscamingue où la sécheresse a affecté leur développement.

La première fauche de foin a progressé lentement en raison des pluies fréquentes de juin et la récolte de foin sec s'est faite difficilement. Cependant, les conditions climatiques ont été généralement favorables lors de la deuxième et de la troisième fauche, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean où la deuxième fauche a été retardée et endommagée par les précipitations fréquentes. Pour l'ensemble des fauches de foin, les rendements ont été généralement autour des moyennes ou supérieurs à celles-ci, sauf au nord du Saguenay–Lac-Saint-Jean où ils ont été inférieurs à la moyenne. La qualité a été bonne, sauf en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine où elle a été inférieure à la moyenne. Les indemnités versées ont totalisé 329 400 \$.

En raison de l'arrivée tardive du printemps, du climat frais et pluvieux, les semis des cultures annuelles n'ont généralement débuté qu'à la première semaine de mai. Les conditions climatiques ont été propices à la réalisation des travaux jusqu'à la fin de mai. Par la suite, les pluies fréquentes et parfois abondantes

de juin ont retardé la fin des semis, ce qui a nécessité la prorogation des dates de fin des semis pour quelques cultures. Malgré tout, certaines superficies n'ont pu être semées dans les délais requis, notamment en Estrie et en Mauricie. Par ailleurs, des événements climatiques (gel tardif, pluie diluvienne, grêle) en cours de saison ont occasionné des dommages d'intensité variable par endroits à certaines cultures. Somme toute, la saison de végétation a permis de rattraper le retard du début du printemps et d'atteindre la pleine maturité des cultures avant l'arrivée des gels mortels. Les conditions automnales ont été généralement favorables aux récoltes.

Rendements et qualité des cultures

Le tableau ci-dessous présente les rendements ainsi que la qualité obtenus par rapport aux moyennes pour chacune des cultures pour la saison 2015 sur l'ensemble du territoire.

Cultures	Rendements par rapport à la moyenne	Qualité par rapport à la moyenne
Apiculture	Généralement inférieurs, mais autour en Abitibi-Témiscamingue, en Estrie et en Montérégie	Autour
Cultures maraîchères	Autour ou supérieurs	Généralement autour, mais supérieure dans Lanaudière et Laurentides-Laval
Céréales	Autour ou supérieurs	Généralement autour
Maïs-grain	Supérieurs, mais autour au nord et à l'est de la province	Majoritairement supérieure
Maïs fourrager	Autour ou supérieurs	Autour ou supérieure
Soya et protéagineuses	Supérieurs, mais autour au nord et à l'est de la province et dans la Capitale-Nationale	Majoritairement autour
Légumes de transformation	Supérieurs, mais autour dans le Centre-du-Québec	Autour
Fraises et framboises	Généralement autour	Autour
Bleuets	Inférieurs, mais supérieurs sur la Côte-Nord	Autour, mais supérieure au Saguenay-Lac-Saint-Jean
Pommes	Autour ou supérieurs	Autour
Pommes de terre	Majoritairement supérieurs	Autour ou supérieure

Avis de dommages et indemnités

Au total, 3 787 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2015. Le nombre moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2010 à 2014) est de 6 010 et celui des dix dernières (de 2005 à 2014) est de 7 171. La Financière agricole prévoit que les indemnités versées en assurance récolte pour la saison 2015 totaliseront 13 919 000 \$, comparativement à une moyenne de 33 496 900 \$ de 2010 à 2014 et à une moyenne de 53 608 000 \$ de 2005 à 2014.

Le tableau ci-dessous présente, au **9 février 2016**, le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant. Les principales causes de dommages sont l'excès de pluie (34 %), la grêle (15 %), l'excès de chaleur (14 %), le gel (20 %), les maladies (8 %) et autres causes (9 %).

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées (\$)
Apiculture	46	347 180
Cultures maraîchères	240	1 927 300
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	1 994	2 732 030
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	209	833 800
Légumes de transformation	262	2 525 060
Petits fruits	226 ¹	1 333 295
Pommes	160	1 762 290
Pommes de terre	48	666 315
Sauvagine	409 ²	949 900
Sirop	193	436 320
Total 2015	3 787	12 563 610⁴
Total 2014³	5 233	28 496 400⁴
Moyenne 5 ans (2010 à 2014)³	6 010	33 496 900⁴
Moyenne 10 ans (2005 à 2014)³	7 171	53 608 000⁴

¹ Bleuets : 193 avis

² 2014 : 350 avis

³ À la même période

⁴ Le montant n'inclut pas les indemnités pour les dommages causés par la sauvagine

Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes
 Karine Labrecque, M.Sc.
 Sylvie Allard, agente de recherche
 Linda Bédard, soutien rédactionnel

Pour information

Louis-Pierre Ducharme, relationniste de presse
 418 834-6866, poste 6569

Références

Résumés et sommaires mensuels et hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Le site Agrométéo Québec (<http://www.agrometeo.org>), du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Avis important

L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.